



LE DUFRAL

Diplôme Universitaire Francophone d'Allergologie

Le **Diplôme Universitaire Francophone d'Allergologie (DUFRAL)** a été créé en 2010, à l'initiative de l'ANAFORCAL : Association nationale de formation continue en allergologie en partenariat avec l'Université Paul SABATIER de Toulouse (Pr Alain DIDIER). Le concept a été imaginé par Jean-Pol DUMUR, président de l'ANAFORCAL de 1993 à 2015, suite à plusieurs rencontres avec des médecins africains qui ont exposé leurs besoins en formation et demandé une aide de l'ANAFORCAL. Aucune formation n'existait dans leurs pays pour cette discipline et ils n'avaient pas la possibilité matérielle et financière de venir passer deux années en France pour se former sans poste rémunéré, ni statut.

L'objectif du DUFRAL est de former à l'allergologie des médecins exerçant dans des pays où elle n'est pas enseignée. Ce diplôme universitaire (DU), étalé sur 2 ans, est ouvert aux médecins généralistes et spécialistes francophones non français titulaires du diplôme de docteur en médecine.

L'enseignement théorique est assuré à distance, avec des cours et articles disponibles sur le site Allergolyon, reprenant le programme du DES français d'allergologie, des visio-conférences à destination des étudiants français du DES et de la FST et des Dufraliens, des sessions interactives AURA de cas cliniques et tables rondes associés à un séminaire pratique annuel **obligatoire** qui est organisé sur place par un collège d'enseignants qui se déplace sur zone (présence obligatoire pour valider l'année). Ce modèle d'enseignement permet aux médecins en formation de rester dans leur pays et de poursuivre leur activité rémunérée en parallèle à leur formation.

LA GOUVERNANCE DU DUFRAL

La direction du DUFRAL est assurée par un directoire de sept membres qui assure la responsabilité pédagogique et valide les diplômes :

- ✓ Audrey NOSBAUM Lyon
- ✓ Jean-François NICOLAS Lyon
- ✓ Florence HACARD Lyon
- ✓ Bruno GIRODET Lyon
- ✓ Majed BEJI Tunis
- ✓ Sébastien FRANCHINA Rouen
- ✓ Jean-Pol DUMUR Aix en Provence

Responsable universitaire : Audrey NOSBAUM

Responsables des séminaires pratiques et de la logistique : Jean-Pol DUMUR et Majed BEJI

Le directoire du DUFRAL valide les programmes et les supports pédagogiques, sélectionne les candidats en fonction de leur dossier et de leur motivation en tenant compte des équilibres géographiques, choisit les lieux de stages et séminaires pratiques et les structures qui accueillent les étudiants, sélectionne les questions aux examens et se constitue en jury pour désigner les diplômés. Il travaille en étroite collaboration avec le département des DU du service scolarité de l'Université Claude BERNARD de LYON.

GESTION FINANCIERE ET LOGISTIQUE :

Elle est sous la responsabilité de **l'association pour le DUFRAL** fondée en 2010 au moment de la création du DUFRAL.

L'association assure le financement des déplacements et de l'hébergement des enseignants et la location des salles de cours et d'ateliers nécessaires lors des séminaires pratiques d'une semaine chaque année de formation.

COMPOSITION de l'association pour le DUFRAL (mandat 2022/2026) :

Président : Jean-Pol DUMUR
Trésorier : Sébastien FRANCHINA
Secrétaire : Majed BEJI

Membres du CA : Jean-Pierre JACQUIER (France), Elena BRADATAN (Belgique), Flore AMON TANOH DICK (Côte d'Ivoire), Tiana RAZAFIMANDIMBY (Madagascar), Florence HACARD (France)

FINANCEMENT :

Recettes :

- Cotisation annuelle des inscrits au DUFRAL selon zone géographique
- Aide financière du service FOCAL de l'université Claude BERNARD de Lyon qui prend en charge certains postes de dépenses hôtelières dont le montant annuel correspond à environ 40 % des droits d'inscription des Dufraliens
- Dons et subventions éventuelles

Dépenses :

- Déplacements des enseignants sur les différents sites des séminaires
- Hébergement et restauration des enseignants, location des salles de cours, frais de déplacement lors des séminaires
- Frais de secrétariat et de commissaire aux comptes
- A noter que les enseignants du DUFRAL sont tous **bénévoles**

LIEUX DES SEMINAIRES PRATIQUES

Pour l'Afrique en juin, étant données les conditions géopolitiques et sécuritaires, à **MAHAJANGA**, côte Nord-Ouest de Madagascar du fait de la sécurité de la ville et des possibilités de stages offertes par le Centre médical FALIAVANJA orienté vers les pathologies allergiques.

Pour l'Océan Indien en novembre, à MAHAJANGA, côte Nord-Ouest de Madagascar du fait de sa localisation centrale et des possibilités de stages offertes par le Centre médical FALIAVANJA orienté vers les pathologies allergiques.

Pour le Maghreb en septembre, à TUNIS (Tunisie) où les étudiants des trois pays du Maghreb sont accueillis au CHU sans problèmes de visas ou d'entrée sur le territoire.

Pour l'Europe en octobre, à CHARLEROI (Belgique) où les étudiants européens sont accueillis par le CHU

PAYS CONCERNES :

Afrique occidentale et centrale (18 pays)

Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo

Océan Indien (5 pays)

Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, Seychelles

Maghreb (4 pays)

Algérie, Maroc, Tunisie, Libye

Europe (28 pays et plus...)

Ouvert aux médecins francophones exerçant dans les pays de l'union européenne, de la Suisse et d'autres pays où le français fait partie des langues pratiquées (Moyen Orient par exemple).

LE COURS DE PERFECTIONNEMENT DUFRAL :

Réservé aux DUFRALIENS déjà diplômés, il comporte des sessions interactives de cas cliniques et tables rondes d'une demi-journée en visio-conférence organisés par les enseignants du DUFRAL s'étalant de novembre à juin et reprenant l'ensemble du programme d'allergologie du DES/DESC français. La participation a été fixée à 150 euros.

LE FINANCEMENT :

Avec l'objectif d'assurer une indépendance financière totale du DUFRAL, une contribution des étudiants nouveaux inscrits est demandée dans la mesure où les droits de scolarité pour l'Université de Lyon sont restés au même montant depuis 2010, soit 600 euros par an.

La cotisation annuelle DUFRAL a été fixée en fonction du niveau de vie moyen des pays concernés, à savoir :

- 350 € pour l'Océan Indien soit 700 € pour 2 ans
- 500 € pour l'Afrique soit 1000 € pour 2 ans
- 750 € pour le Maghreb soit 1500 € pour 2 ans
- 1000 € pour l'Europe soit 2000 € pour 2 ans

LES PRE- INSCRIPTIONS

Elles sont **individuelles**. Après diffusion de l'information aux présidents des associations francophones de la FAI, aux DUFRALIENS déjà qualifiés et aux universités et sociétés savantes des pays concernés, les médecins intéressés doivent adresser personnellement un bulletin de pré-inscription à Jean-Pol DUMUR :

jean-pol.dumur@orange.fr

entre le 1^{er} mars et le 30 juin de l'année où débute la première année de DUFRAL de leur zone géographique. Uniquement les années paires. L'inscription est également possible via le site aux mêmes dates :

<https://dufral.org/>

Elles se font **par ordre d'arrivée**. Le directoire du DUFRAL veille à la juste répartition des inscrits dans les pays concernés, vérifie le curriculum vitae et les diplômes des candidats et valide la pré-inscription.

Ensuite, seuls les candidats ayant acquitté leur contribution à l'association pour le DUFRAL sont inscrits et la liste validée est transmise au service scolarité de l'Université Claude BERNARD de LYON pour enregistrement.

Les candidats reçoivent secondairement la marche à suivre pour s'inscrire en ligne au DUFRAL via la plate-forme de l'université Claude BERNARD de LYON puis les modalités pour régler leurs frais de scolarité (600€ par an).

Les étudiants qui n'ont pas effectué leur inscription en ligne à l'université de LYON et réglé leurs droits de scolarité à la date-limite fixée, sont éliminés sans possibilité de recours.

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES PAR PROMOTION ET PAR ZONE :

✓ AFRIQUE	40 places
✓ EUROPE	40 places
✓ MAGHREB	40 places
✓ OCEAN INDIEN	40 places

CONTENU PEDAGOGIQUE :

Le programme du DUFRAL est divisé en 10 modules de e-learning sur [**allergolyon.fr**](http://allergolyon.fr)

1^{ère} année :

- Module 0 Immunologie
- Module 1 Pédiatrie
- Module 2 Allergologie générale
- Module 3 Dermatologie
- Module 4 Pneumologie

2^{ème} année :

- Module 5 Hyménoptères
- Module 6 Allergie alimentaire
- Module 7 Médicaments
- Module 8 ORL/Ophtalmologie
- Module 9 Pathologie professionnelle et traitements
-

EVALUATION ET EXAMEN :

Après chaque module étudié, les étudiants doivent répondre à une évaluation de 20 QCM en ligne avec une date-limite de réponse.

L'examen d'évaluation de fin de première année a lieu le dernier jour du séminaire pratique : 20 QCM en 40 mn portant sur le programme de première année. Il n'est pas sanctionnant.

L'examen qualifiant de fin de deuxième année a lieu le dernier jour du séminaire pratique : 30 QCM en une heure portant sur le programme des deux années. Il est sanctionnant.

CONDITIONS D'OBTENTION DU DUFRAL :

- Être à jour de la participation DUFRAL et des droits d'inscription à l'université de LYON pour les deux années
- Avoir répondu aux QCM d'évaluation en ligne pour les 10 modules sur deux ans
- Avoir suivi les visio-conférences sur deux ans et validé les thèmes traités
- Avoir été présent aux séminaires pratiques de fin de première et deuxième année
- Avoir passé l'examen d'évaluation de fin de première année
- Avoir réussi l'examen qualifiant de fin de deuxième année

NB : les étudiants inscrits en première année mais absents au séminaire pratique de fin de première année, ne seront pas inscrits en deuxième année. Ils devront attendre l'ouverture du DUFRAL suivant de leur zone géographique pour pouvoir se réinscrire en première année, Cette réinscription ne sera pas automatique et dépendra des demandes de nouvelles inscriptions, la priorité étant donnée aux nouveaux postulants. Idem pour les absents au séminaire pratique de fin de deuxième année qui devront attendre l'inscription en deuxième année du DUFRAL suivant de leur zone géographique pour s'inscrire comme redoublant en deuxième année. Aucune dérogation à ces règles ne sera possible. Les étudiants ayant échoué à l'examen qualifiant de deuxième année devront attendre l'ouverture de la deuxième année du DUFRAL suivant de leur zone géographique pour pouvoir se réinscrire comme redoublants en deuxième année.

BILAN D'ETAPE :

Le nombre d'inscrits et la forte motivation des étudiants ont confirmé que le DUFRAL correspondait à un besoin de formation. Le concept original retenu avec une formation théorique en ligne et un stage pratique en Afrique, à Madagascar, au Maghreb ou en Belgique, a révélé toute sa pertinence.

Les inscrits peuvent ainsi poursuivre leur activité professionnelle dans leur pays durant les 2 années de formation et les stages pratiques se font avec les malades et les moyens disponibles dans leur pays d'exercice.

Au 31 décembre 2025, **342 médecins** africains, malgaches, maghrébins et belges ont été qualifiés en allergologie alors que le continent africain ne disposait pas jusque-là de praticiens spécialistes de cette discipline.

115 médecins sont inscrits au DUFRAL 2024/2026 :

- **42 DUFRAL 8 AFRIQUE**
- **37 DUFRAL 4 MAGHREB**
- **21 DUFRAL 1 EUROPE**
- **15 DUFRAL 6 OCEAN INDIEN**